



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060679

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/06/2024 16H16 C:004400 I:19285

V/Email reçu le Jeudi 13/06/2024 a 16H16

SDC 'Le Bellevue Bât N'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LE BELLEVUE BAT N
34 a 36 RUE GEORGE SAND
BATIMENT N
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 14 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N34 SAND - BATIEMENT A RUE GEORGES SAND (FACE BATIEMENT N)

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT EGOUT SUR TROTTOIR BATIEMENT A RUE G SAND
, DEBORDEMENT QUI SENS MAUVAIS ET TRAVERSE TOUTE LA RUE JUSQU'AU 34 RUE
G; SAND

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 13/06/2024 A 20H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DU RESEAU
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION SUR 20 METRES DE RESEAU EAUX USEES /
EAUX VANNES A PARTIR DE 3 TABOURETS
CONTROLE ECOULEMENT - OK

INTERVENTION D'UN 2EME PERSONNEL AVEC SON VEHICULE ET SON MATERIEL
POUR EXECUTER LE TRAVAIL EN CONFORMITE AVEC LA SECURITE ET/OU LA
SPECIFICITEE DU CHANTIER.

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 13/06/24 a 21H43 M. O. PAUTET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060679

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
2,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 13/06	2	165,81		331,62
2,00	Sup.H.100%-Camion Mixte +20h-Sa+12h-D/JF	2	165,81		331,62
2,00	H(s)2ème personnel	3	53,13		106,26
2,00	Sup.H.100%-Ouv.Spéc. +20h-Sa +12h-D/JF	3	53,13		106,26
TOTAL H.T.					904,88
T.V.A. a 10,00%					90,48
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>995,36</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.